

Faugères partage l'ambition de Rosés de Terroirs



« Le vin rosé a fait sa mue : le vilain petit sous-vin qui donnait mal à la tête et à boire vite est devenu un beau vin éclatant, léger et frais, aux arômes de fleurs et de fruits frais que l'on peut ouvrir sans chichi pour toutes les occasions et toute l'année» décrit **Nathalie Caumette**, la présidente de l'appellation Faugères.

Elue le **19 mars 2021** membre du conseil d'administration de la toute nouvelle association internationale « Rosés de Terroirs », Nathalie Caumette entend ainsi participer à accroître la visibilité et la valorisation des vins rosés issus de grands terroirs viticoles français mais pas uniquement...

« Le terroir ajoute de la saveur et de la complexité, dans le verre et dans le temps, note Nathalie Caumette. Le terroir n'est pas tant une couleur que l'expression d'une identité, d'une singularité. A Faugères par exemple, nos rouges bénéficient d'une notoriété de Grands Vins de Nature mais il ne faudrait pas oublier que nous réunissons également les conditions d'un grand terroir de rosés issus de l'assemblage de Cinsault, Mourvèdre, Grenache et Syrah».

Lancée lors de Wine Paris 2020, l'association internationale « Rosés de Terroirs » tenait son assemblée générale constitutive le 19 mars 2021. Outre Nathalie Caumette, son premier conseil d'administration est composé de Guillaume Demoulin (AOC Tavel) : Président ; Etienne Portalis (AOC Bandol) : Vice-Président ; Géraldine Saunier (AOC Tavel) : Trésorière ; Christophe Defrance (AOC Rosé-des-Riceys).

L'ambition de Rosés de Terroirs est d'accroître la visibilité et la valorisation des rosés en revendiquant leur place parmi les vins de terroirs. Ces « rosés de terroirs » se caractérisent par une grande diversité, car chacun d'eux, par sa couleur et surtout son goût, raconte une histoire liée à un endroit de nature, un vigneron et une ambition singulière. Le mouvement est ainsi composé de vignerons des AOC Tavel (à l'origine de cette initiative), Bandol, Côtes de Provence, Côtes de Toul, Costières de Nîmes, Faugères, Rosé-des-Riceys et Bardolino Chiaretto (Vénétie).

Le rosé : le marché qui ne connaît pas la crise !

Segment des records, le rosé a vu sa consommation mondiale progresser de 40% (passant de 18.3 Mhl à 25.6 Mhl) entre 2002 et 2018. Principaux consommateurs de cette couleur : les français (34 % de la consommation mondiale) et les américains (20 %). En dix ans, la part dans la consommation totale des vins est passée de 9.6 % à 11.2 % en 2018. « *Le rosé est l'incarnation du plaisir instantané*, indique Olivier Nasles, œnologue et membre de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) dans le Monde le 03/07/2020. *Contrairement aux autres couleurs, le rosé n'a pas été enfermé dans des codes. Sa réussite tient au fait qu'on fout la paix aux gens !* ». Ce même article concluait : « *Preuve de la maturité de son marché, il se paie désormais le luxe d'étendre sa gamme, du plus simple au plus gastronomique* ». Les vigneronns de l'association des Rosés de Terroirs incarnent cette nouvelle ère, celle où le rosé n'est plus une variable d'ajustement mais un vin à part entière et qui reste à découvrir!

L'appellation Faugères en bref

Ancrée sur le piémont du Haut Languedoc, à 20 km au nord de Béziers, l'appellation Faugères (Hérault) compte 134 vigneronns et viticulteurs pour une production annuelle de 54 000 hl. La cave coopérative Le Mas Olivier participe à hauteur de 26 000 hl à cette production de vin en AOP Faugères. Le rosé représente 17 % de la production de l'appellation. Quant au rouge et blanc, ils représentent respectivement, 79 % et 4 % des vins AOP Faugères.

Co-construire au-delà du bio

Depuis plus de trente ans, les vigneronns et viticulteurs du Faugérois sont engagés dans une dynamique collective pour la préservation d'un bien commun : la nature. Le cahier des charges de l'AOP Faugères contient depuis 2011 des mesures agro-écologiques. Aujourd'hui, plus de 50 % des surfaces du vignoble sont cultivées en bio et 83 % des vigneronns ont contractualisé au moins un engagement environnemental qui va au-delà de ce cahier des charges. Car co-construire « au-delà du bio » et favoriser l'innovation agro-écologique, tel est le projet de l'appellation.

Un engagement sans frontières

Cette stratégie environnementale d'envergure a conduit à une initiative inédite en France le 29 août 2019, avec la signature d'une lettre d'engagement en faveur de la transition agro-écologique de tout un territoire (3 700 habitants, 110 km²). À l'appel du syndicat de l'appellation Faugères, ce sont sept communes du Faugérois et la Communauté de communes qui se sont engagées pour une nature sans frontières en initiant collectivement une démarche environnementale entre agriculteurs et population non agricole (élus locaux, riverains, consommateurs). Objectif : rassembler l'ensemble des acteurs d'une zone rurale languedocienne autour d'un projet agricole innovant qui assoit l'essor économique de ce secteur géographique sur la préservation de la nature et non son exploitation, inversant ainsi un paradigme dominant.

Contacts presse

Héloïse STEPHAN

Syndicat de l'AOP Faugères
Tel. : +33(0)4 67 00 80 80 / +33(0)6 02 00 99 27
Courriel : animation.odg@faugeres.com
Site web : www.faugeres.com

Sandra GAY-MOULINES

Syndicat de l'AOP Tavel
Tél. : +33(0)4 66 50 32 34
Courriel : aoc.tavel@wanadoo.fr
Site web : www.vin-tavel.com

